

PROGRAMME DE FORMATION

Le refus de soins chez la personne âgée

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités travaillant auprès de personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les différentes causes de refus de soins chez la personne âgée.

Utiliser différentes approches pour faire face à ces refus (techniques de communication, attitude relationnelle, approche institutionnelle...).

Définir le cadre légal et la dimension éthique et déontologique dans lesquels inscrire sa pratique professionnelle.

Programme

- Identification des différents types et raisons du refus de soins chez la personne âgée.
- Différencier les refus de soins liés à une pathologie psychiatrique ou liés à des troubles neuro-cognitifs (TNC) majeurs.
- Contextes favorisant l'apparition des refus de soins.
- Enjeux au quotidien pour les soignants (d'une entrave aux pratiques professionnelles à l'élaboration d'un projet personnalisé de la personne âgée).
- Cadre légal, éthique et déontologique.
- Les étapes de l'accompagnement du refus de soins : repérage, décodage, analyse en équipe, élaboration de stratégies relationnelles et de communication.
- Approfondissement des refus typiquement rencontrés : refus de toilette, refus alimentaire, refus de prendre les médicaments, refus de participer aux activités.
- Place particulière du refus de soins dans la fin de vie. "

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Mises en situation. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.